

e) d'appuyer les objectifs de la politique étrangère : i) en fournissant une formation à d'autres organismes selon un système de recouvrement des frais, et ii) en organisant occasionnellement des séminaires ou des colloques sur des questions de fond.

ii. Gestion des affaires de l'ICSE

Il est demandé qu'un comité ministériel supérieur se réunisse plusieurs fois par année pour examiner l'évolution de la formation et pour faire des recommandations au Comité exécutif. L'ICSE proposera au Comité exécutif la composition et le mandat de ce comité.

iii. Gérer le changement

Il est demandé que l'ICSE et la Direction générale de la planification et de la gestion des ressources préparent, à l'intention du Comité exécutif et avec la pleine participation des directions générales concernées, des prévisions détaillées touchant les incidences sur la formation des processus de changement mis en oeuvre au Ministère dans des domaines comme l'informatique, le commerce ainsi que la planification et le perfectionnement des ressources humaines en mettant plus particulièrement l'accent sur le rôle que l'infrastructure technologique du Ministère peut jouer dans la formation. Les options pour gérer les nouveaux besoins de formation et leurs incidences sur les ressources devront être explicitées. Les composantes formation des nouvelles initiatives devront dorénavant être détaillées lors de la planification de ces initiatives, et les prévisions concernant la formation deviendront un élément standard des rapports annuels sur la formation.

iv. Formation en langues étrangères

Il est demandé que les priorités pour le budget de formation en langues étrangères de l'ICSE soient conjointement définies par l'ICSE et SPD. L'ICSE et SPD élaboreront une politique ministérielle de la formation en langues étrangères qui devra être soumise au Comité exécutif d'ici avril 1998.

Le Comité a aussi demandé que l'étude de l'ICSE soit diffusée à l'ensemble du Ministère via l'Intranet.

ANNEXE II

CFSP : Statistiques sur le perfectionnement professionnel - 1997-1998

Exercice 1997-1998	Budget (\$)	Étudiants/jours
GTI - Gestion de l'information et de la technologie	183 000	2737
GES - Développement de la gestion	216 000	3679
DAI - Développement du commerce international PEC - Politique économique et commerciale	325 000	1001
SCE - Sécurité et coopération internationale DIP - Diplomatie publique	132 000	463
ACO - Administration consulaire	305 000	842
AFA - Administration financière APE - Administration du personnel ABM - Administration des biens et du matériel	148 000	1020
FSE - Formation en sécurité	50 000	
Formation professionnelle des agents	253 000	5978
Formation des agents de formation	19 000	87
Niveau d'entrée	392 000	9214
Programme d'adjoint admin./information	152 000	5049
Formation professionnelle individuelle	171 000	
Formation en dehors des heures de travail	87 000	
Télé-enseignement	96 000	99
Campus virtuel	166 000	
Formation des employés recrutés sur place	81 000	215
Développement organisationnel	12 000	1848
Gestion de projet	82 000	
Niveau de référence	2 600 000	
Ressources supplémentaires	270 000	